



# **La promotion de la santé : agir sur les déterminants**

**« La santé dans le Pays de Guingamp »  
29 septembre 2011**

Christine FERRON

Instance régionale d'éducation et de promotion de la  
santé de Bretagne



# La promotion de la santé

- « On utilise l'expression « promotion de la santé » pour désigner deux éléments distincts
  - Un ensemble de pratiques visant le changement planifié d'habitudes et de conditions de vie ayant un rapport avec la santé, à l'aide de stratégies d'intervention telles que l'éducation pour la santé
  - Une idéologie, une orientation philosophique »
  - Un ensemble de valeurs

*(M. O'Neill, 2003)*



# Les valeurs de la promotion de la santé

- **La non malfeasance** : ne pas nuire, ni physiquement, ni psychologiquement,
- **La bienfaisance et l'empathie** : apporter une aide positive,
- **La justice sociale** : traiter les personnes de façon juste, dans un souci d'équité et de réduction des inégalités sociales,
- **L'utilité** : produire les meilleurs effets possibles.

# La promotion de la santé : un changement de point de vue

Modèle biomédical (Prévention)	Modèle global (Promotion de la santé)
Objet principal = la maladie	Objet principal = la santé
Accent mis sur la dimension physique ou biologique	Perspective holistique (globale) → définition de la santé de l'OMS (1946)
Savoir et pouvoir du côté du professionnel	Savoir et pouvoir partagés entre professionnel et population
Population passive	Population active
Orientation sur les individus	Orientation sur le collectif
Accent mis sur les comportements de santé	Accent mis sur les déterminants de la santé

# LA PROMOTION DE LA SANTÉ : POURQUOI ?

- **Constats à l'origine du concept**
  - Les inégalités sociales et territoriales de santé
  - L'importance des maladies chroniques
  - L'importance des comportements et consommations à risque.
- **Le système de soins ne peut contribuer seul à l'amélioration de la santé de la population.**
  - Il n'intervient ni sur les déterminants environnementaux et sociaux de la santé, ni sur les conditions de vie globales de la population ;
  - Il n'exerce qu'une influence très modérée sur les habitudes de vie ou les comportements.
- **Les stratégies de promotion de la santé**, qui permettent d'agir sur ces différents aspects, peuvent accroître l'efficacité et la pertinence des plans, programmes et actions de santé publique.



# **CHARTRE D'OTTAWA (1986)**

## **Définition de la promotion de la santé**

C'est un « processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur santé et d'améliorer celle-ci ».



World Health Organization  
Organisation mondiale de la Santé



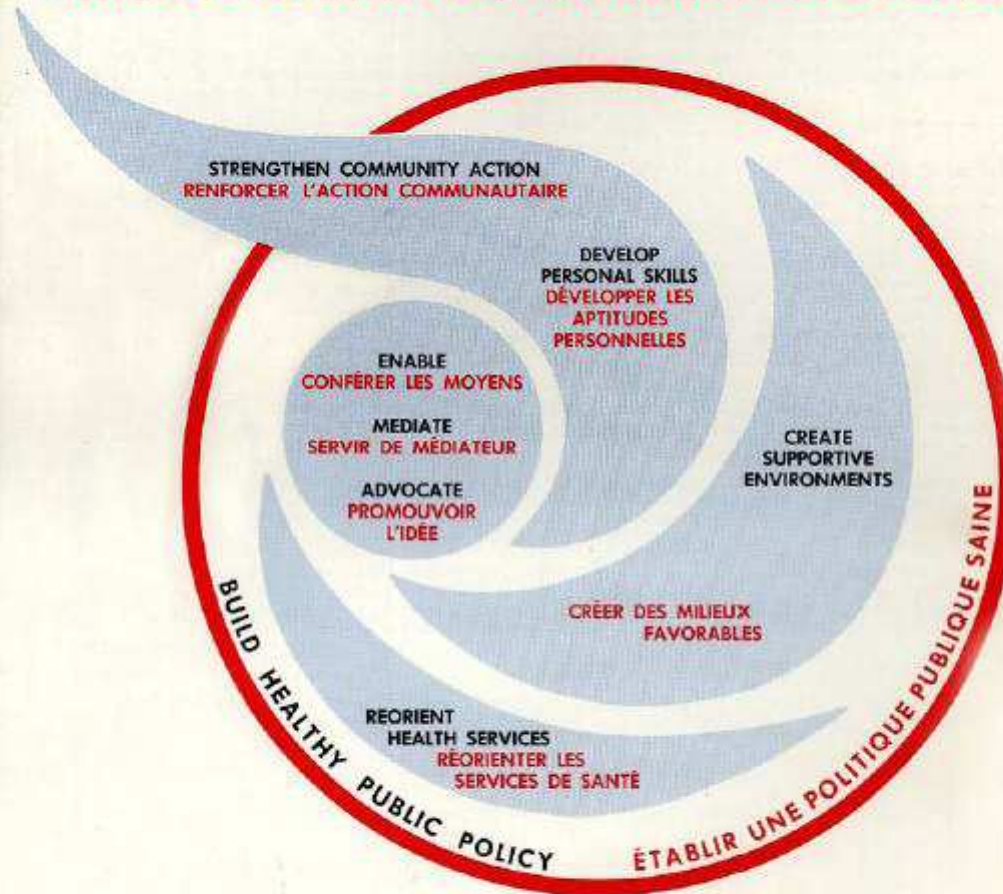
Health and Welfare  
Canada  
Santé et Bien-être social  
Canada



Canadian Public  
Health Association  
Association canadienne  
de santé publique

# OTTAWA CHARTER FOR HEALTH PROMOTION

## CHARTRE D'OTTAWA POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ



AN INTERNATIONAL CONFERENCE  
ON HEALTH PROMOTION  
The move towards a new public health

November 17-21, 1986 Ottawa, Ontario, Canada

UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE  
POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ  
Vers une nouvelle santé publique

17-21 novembre 1986 Ottawa (Ontario) Canada



# CINQ AXES D'INTERVENTION

1. **Promouvoir des politiques publiques favorables à la santé**
2. **Créer des environnements favorables à la santé et soutenant**
3. **Soutenir la participation effective des individus et des communautés à la définition des priorités, à la prise de décision et à la réalisation des actions.**
4. **Favoriser la réorientation des services de santé, dans le sens d'une plus grande prise en compte des besoins des populations qu'ils servent**
5. **Développer les aptitudes personnelles par l'éducation pour la santé**



# I. PROMOUVOIR DES POLITIQUES PUBLIQUES FAVORABLES À LA SANTÉ

- Il s'agit non seulement des **politiques de santé**, mais aussi des **politiques sociales, économiques, éducatives, de l'emploi et des loisirs, de l'environnement, de l'habitat et de l'urbanisme.**
- Promouvoir la santé suppose **l'interpellation directe des décideurs** sur leur responsabilité et l'impact de leurs décisions sur la santé publique.  
**= « advocacy » ou plaidoyer pour la santé**



## **I. PROMOUVOIR DES POLITIQUES PUBLIQUES FAVORABLES À LA SANTÉ (suite)**

- Cette interpellation est bien sûr facilitée dans les démocraties, par l'intermédiaire de collectifs organisés ou d'associations.
- Certains éléments de contexte sont particulièrement favorisants :
  - Situations et temporalités spécifiques : le lieu et le moment s'y prêtent
  - Structure politique et sociale favorisante : stabilité des organisations politiques
  - Valeurs au sein de la société et des communautés : ces valeurs partagées incluent l'importance accordée aux questions de santé et à l'implication des citoyens dans ce domaine
  - Environnements favorables en termes législatifs et réglementaires, sur le plan national et international



## I. PROMOUVOIR DES POLITIQUES PUBLIQUES FAVORABLES À LA SANTÉ (suite et fin)

- **Nécessité d'évaluer l'impact sur la santé de toutes les politiques, programmes ou services**, de façon à faire évoluer les décisions des pouvoirs publics dans un sens favorable à la santé des populations.
- **Une notion centrale : la responsabilité en matière de santé**
  - Les gouvernements sont responsables envers les populations des conséquences sociales de leurs politiques, ou de leur absence de politique.
- L'engagement des gouvernements dans des politiques publiques favorables à la santé suppose qu'ils mesurent et diffusent **les résultats de leurs investissements en termes de santé**, dans des termes accessibles à tous.

*Green et Tones (2010)*

# CINQ AXES D'INTERVENTION

1. **Promouvoir des politiques publiques favorables à la santé**
2. **Créer des environnements favorables à la santé et soutenant**
3. **Soutenir la participation effective des individus et des communautés à la définition des priorités, à la prise de décision et à la réalisation des actions.**
4. **Favoriser la réorientation des services de santé, dans le sens d'une plus grande prise en compte des besoins des populations qu'ils servent**
5. **Développer les aptitudes personnelles par l'éducation pour la santé**



## 2. CRÉER DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ ET SOUTENANTS

- Il s'agit de créer **des environnements de vie et de travail** qui soient à la fois sûrs et respectueux des équilibres et ressources naturels.
- Il s'agit aussi **d'environnements sociaux** aptes à soutenir les personnes et les communautés dans leurs efforts de changement, vers plus de bien-être et de qualité de vie.



## 2. CRÉER DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ ET SOUTENANTS (suite et fin)

- « To make healthy choice the easiest choice »  
= faire en sorte que les choix favorables à la santé deviennent **les choix les plus faciles**
- Encourager la participation des citoyens à **l'amélioration de leur cadre de vie**

# CINQ AXES D'INTERVENTION

1. **Promouvoir des politiques publiques favorables à la santé**
2. **Créer des environnements favorables à la santé et soutenant**
3. **Soutenir la participation effective des individus et des communautés à la définition des priorités, à la prise de décision et à la réalisation des actions.**
4. **Favoriser la réorientation des services de santé, dans le sens d'une plus grande prise en compte des besoins des populations qu'ils servent**
5. **Développer les aptitudes personnelles par l'éducation pour la santé**

### 3. SOUTENIR LA PARTICIPATION EFFECTIVE DES INDIVIDUS ET DES COMMUNAUTÉS À LA DÉFINITION DES PRIORITÉS, À LA PRISE DE DÉCISION ET À LA RÉALISATION DES ACTIONS

## Qu'est-ce qu'une communauté ?

- ❖ Au-delà des **aspects géographiques** liés au lieu de résidence, une communauté se définit à partir de **l'identification et de l'attachement des personnes à un réseau social.**
  
- ❖ Ces personnes présentent un **sens de la communauté** dès lors
  - qu'elles ont identifié l'existence de problèmes partagés,
  - et qu'elles ont développé la conscience de pouvoir les résoudre plus efficacement ensemble.
  
- ❖ Le concept de communauté inclut la notion de **solidarité**, d'**attachement** des membres les uns aux autres, et de **culture, normes et valeurs partagées.**



### 3. SOUTENIR LA PARTICIPATION EFFECTIVE DES INDIVIDUS ET DES COMMUNAUTÉS À LA DÉFINITION DES PRIORITÉS, À LA PRISE DE DÉCISION ET À LA RÉALISATION DES ACTIONS (suite et fin)

- C'est **l'action communautaire**, qui consiste à mobiliser les personnes et les groupes les plus directement concernés par le problème à résoudre, pour fixer les objectifs des interventions et leurs modalités de mise en œuvre.
- Cette implication directe des communautés et des personnes a pour effet leur **empowerment**, c'est-à-dire leur capacité à prendre en charge elles-mêmes les questions de santé qui les concernent.



## Le concept d'empowerment (I)

- S'inscrit dans un contexte **d'inégalité de pouvoir et d'inégalité d'accès aux ressources et aux services**, notamment en matière de santé.
- Vise à mettre en évidence les **racines de ces inégalités** et à donner à ceux qui en souffrent les **moyens d'agir** sur ces différents facteurs.
- Basé sur **l'affirmation et le renforcement des atouts des individus et des communautés**, et non sur le pointage de leurs éventuelles carences et faiblesses.



## Le concept d'empowerment (2)

- **Les stratégies d'empowerment combinent deux niveaux d'intervention**
  - le développement de compétences individuelles (internes) = pouvoir de dire, pouvoir d'agir
  - le dépassement de barrières structurelles (externes)  
= rôle de l'environnement (contexte institutionnel, politique, économique et gouvernemental) qui autorise les acteurs à mettre en œuvre des actions efficaces ou au contraire les en empêche.



# CINQ AXES D'INTERVENTION

- 1. Promouvoir des politiques publiques favorables à la santé**
- 2. Créer des environnements favorables à la santé et soutenant**
- 3. Soutenir la participation effective des individus et des communautés à la définition des priorités, à la prise de décision et à la réalisation des actions.**
- 4. Favoriser la réorientation des services de santé, dans le sens d'une plus grande prise en compte des besoins des populations qu'ils servent**
- 5. Développer les aptitudes personnelles par l'éducation pour la santé**



#### 4. FAVORISER LA RÉORIENTATION DES SERVICES DE SANTÉ, DANS LE SENS D'UNE PLUS GRANDE PRISE EN COMPTE DES BESOINS DES POPULATIONS QU'ILS SERVENT

Cette nouvelle orientation des services de santé suppose

- d'une part, un **décloisonnement entre les activités curatives et la prévention**, les soins permettant de prévenir certains troubles et de promouvoir la santé, et l'éducation pour la santé ayant un impact positif sur l'efficacité des soins
- d'autre part, le **développement de la démocratie sanitaire** et la prise en compte de la parole des usagers

# CINQ AXES D'INTERVENTION

1. **Promouvoir des politiques publiques favorables à la santé**
2. **Créer des environnements favorables à la santé et soutenant**
3. **Soutenir la participation effective des individus et des communautés à la définition des priorités, à la prise de décision et à la réalisation des actions.**
4. **Favoriser la réorientation des services de santé, dans le sens d'une plus grande prise en compte des besoins des populations qu'ils servent**
5. **Développer les aptitudes personnelles par l'éducation pour la santé**

## 5. DÉVELOPPER LES APTITUDES PERSONNELLES PAR L'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ

- « L'éducation pour la santé comprend toutes les activités visant intentionnellement **l'accroissement des connaissances** en matière de santé et **le développement d'aptitudes** influençant positivement la santé des individus et des groupes. » (*D. Nutbeam*)
- **Elle vise l'acquisition, par les individus, des aptitudes qui leur permettent de s'impliquer dans les quatre axes définis précédemment =**
  - contribution à des décisions politiques
  - création d'environnements sains
  - développement communautaire
  - évolution du système de santé



## 5. DÉVELOPPER LES APTITUDES PERSONNELLES PAR L'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ (suite)

- L'éducation pour la santé « vise à **fournir aux individus les moyens affectifs et cognitifs**
  - de s'informer, de connaître, de comprendre la santé et ses enjeux,
  - de clarifier leurs croyances et leurs valeurs personnelles et culturelles,
  - de développer leur estime de soi et des autres,
  - de s'entraîner à la responsabilité et à la décision,
  - de prendre conscience de l'influence des facteurs socio-économiques sur la santé,**et de favoriser leur engagement** dans des projets (de santé) communautaires. »
- C'est un projet global, ambitieux, dont la santé n'est qu'un aspect : celui de la liberté, de la démocratie, de l'autonomie...
- **Ce projet est un projet éthique.** »

*(M. Demarteau)*



## **Education pour la santé = outil du débat citoyen et de la démocratie**

- Pour rendre possible cette participation, cette responsabilité, il faut des compétences, et c'est là le grand enjeu de l'éducation pour la santé :
  - « **Développer une éducation pour la santé dont l'objectif n'est pas de parler au public de sa santé, mais de lui donner l'aptitude à participer au débat sur sa santé et sa qualité de vie et les déterminants de celle-ci, sur les mesures prises pour assurer sa santé et son bien-être, sur les politiques locales ou institutionnelles de santé** »
  - « **Lui permettre d'être l'acteur de la démocratie sanitaire** »

*(JP Deschamps)*



# **LES 3 PRINCIPAUX LEVIERS DE L'ACTION EN PROMOTION DE LA SANTÉ**

- La participation
- L'appui sur les ressources des personnes
- L'action sur les déterminants de la santé

# LES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ POUR LA SANTÉ PUBLIQUE

## ↪ LA SANTÉ PUBLIQUE CLASSE LES DÉTERMINANTS SELON LEUR NATURE

- **déterminants personnels** : génétiques, physiques et psychologiques
- **déterminants psychosociaux** : modes de vie, insertion sociale, support social, langue et culture, instruction, éducation, prise de risques (sexualité, toxicomanie...).
- **déterminants économiques** : revenus financiers, emploi, logement, etc.
- **déterminants environnementaux** : environnement physique, qualité de l'air, de l'eau, des aliments, qualité de l'habitat, etc.
- **déterminants institutionnels** : modes de fonctionnement, disponibilité, efficacité et accessibilité des services de santé et autres services publics, conditions de travail, transports...



# LES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ EN PROMOTION DE LA SANTÉ

↪ **La promotion de la santé classe les déterminants selon leur NIVEAU DANS LA CHAÎNE CAUSALE DE LA SANTÉ**

# Les déterminants de la santé (Dahlgren & Whitehead)



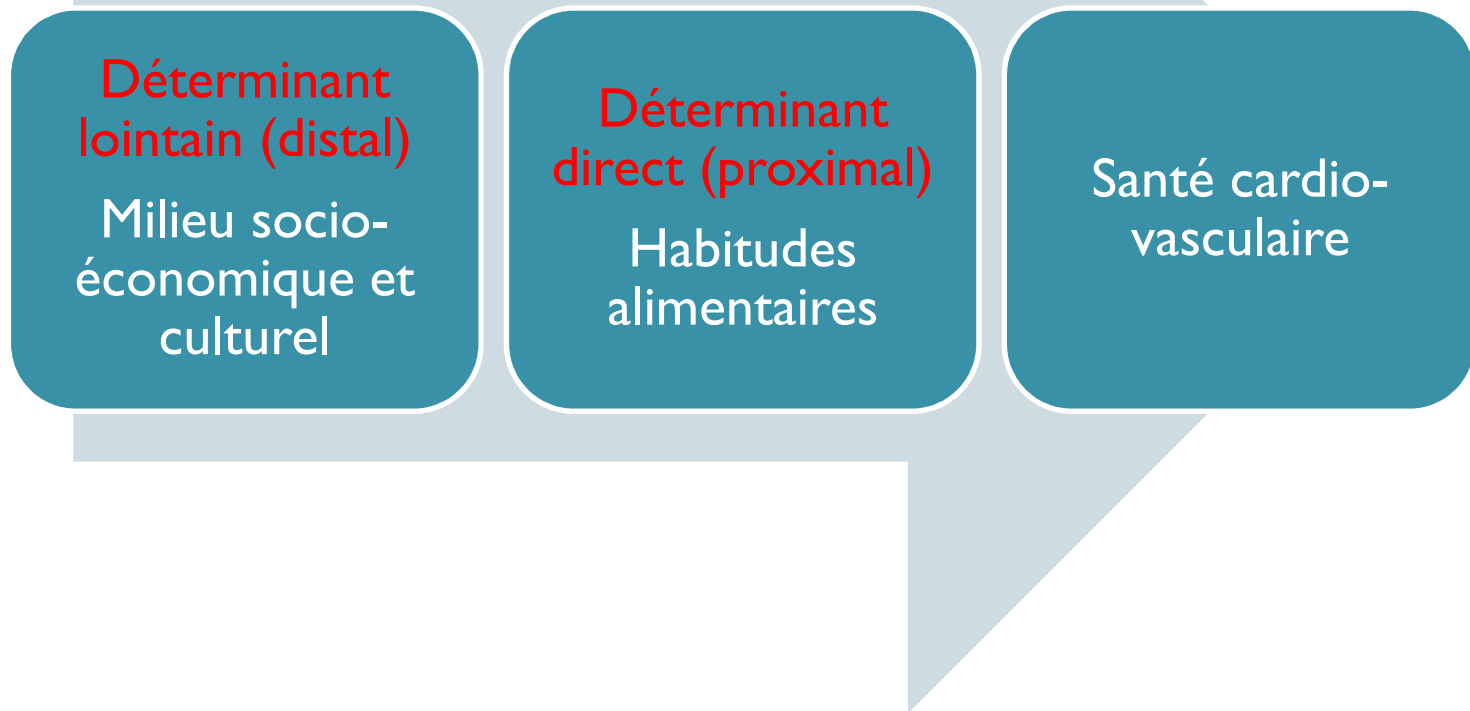



# **Les déterminants de la santé en promotion de la santé**

- **Des déterminants les plus directement liés au résultat que l'on souhaite obtenir en matière de santé**

**aux déterminants plus lointains, qui agissent via les déterminants les plus proches**

# 1<sup>er</sup> exemple de chaîne causale de déterminants de la santé

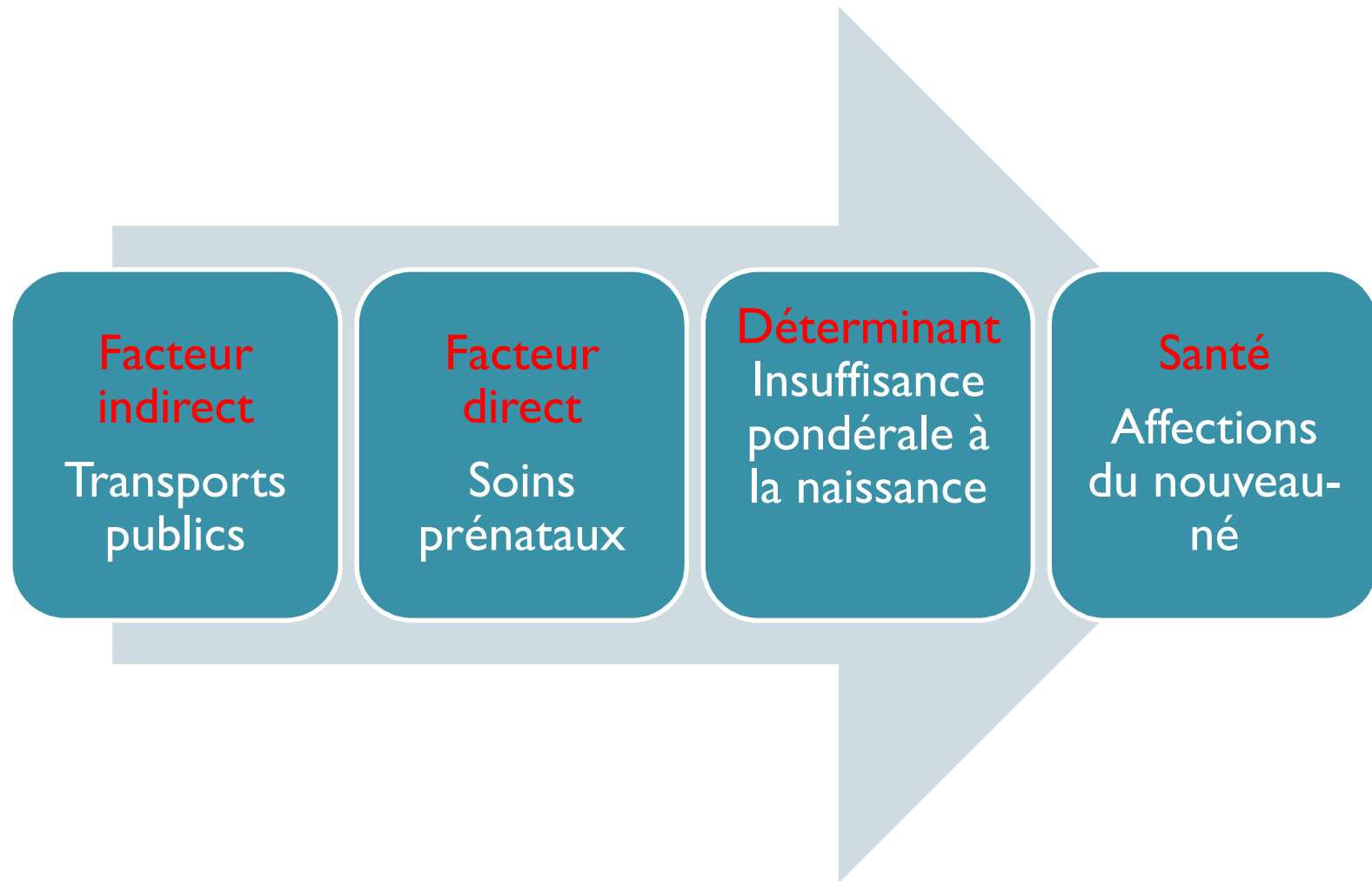




## Les déterminants de la santé en promotion de la santé ⇒ autre exemple de chaîne causale

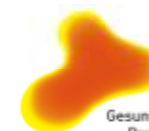
- **Le déterminant proprement dit**, qui a une relation directe avec l'état de santé
- **Le facteur direct**, qui agit directement sur le déterminant
- **Le facteur indirect**, qui agit sur le facteur direct

## 2<sup>ème</sup> exemple de chaîne causale de déterminants de la santé

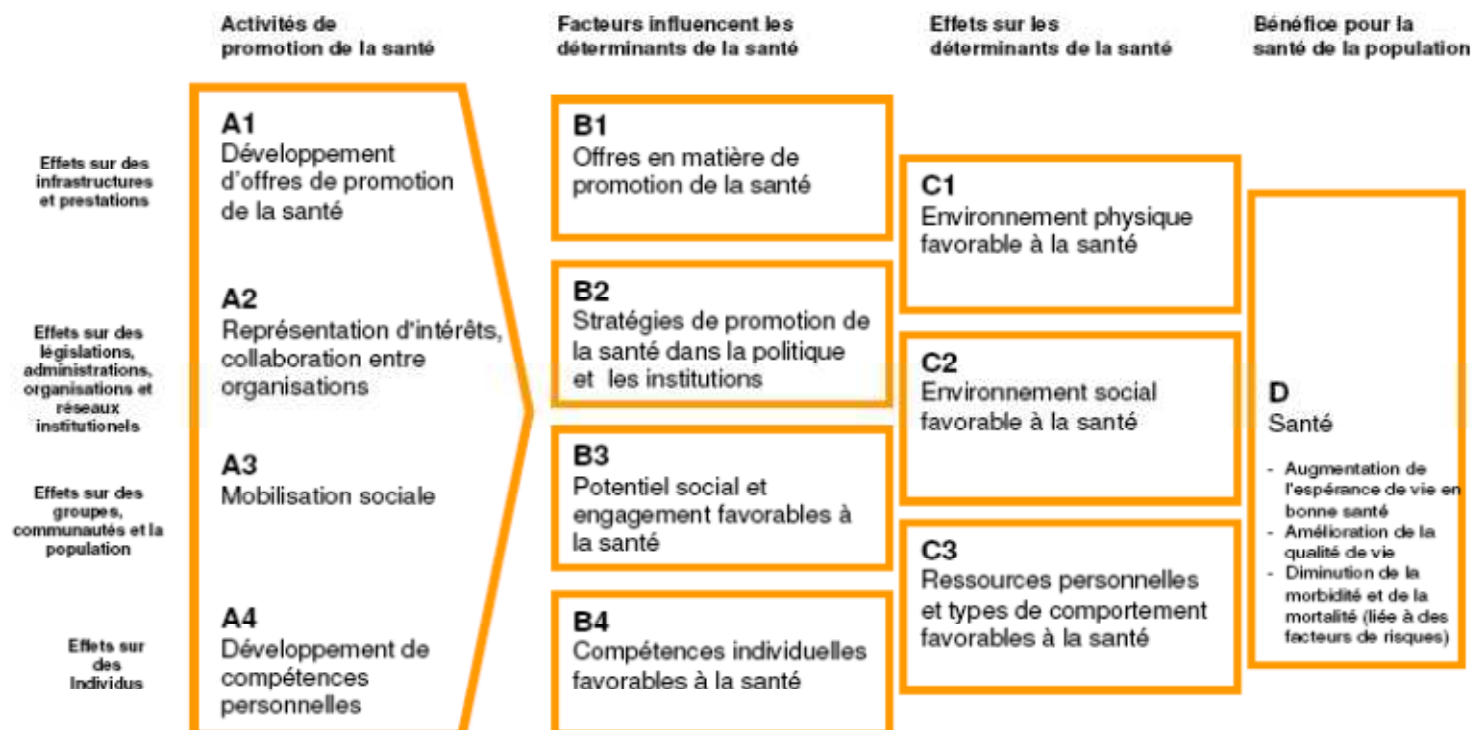


# L'outil de catégorisation des résultats de Promotion Santé Suisse

## Aperçu général de l'outil de catégorisation des résultats



Gesundheitsförderung Schweiz  
Promotion Santé Suisse  
Promozione Salute Svizzera



Auteur(e)s: Cloetta, Bernhard; Spencer, Brenda; Ackermann, Günter; Broesskamp-Stone, Ursel; Ruckstuhl, Brigitte; Spörri-Fahmi, Adrian

© Promotion Santé Suisse. Guide pour la catégorisation des résultats: [www.promotionsante.ch](http://www.promotionsante.ch)

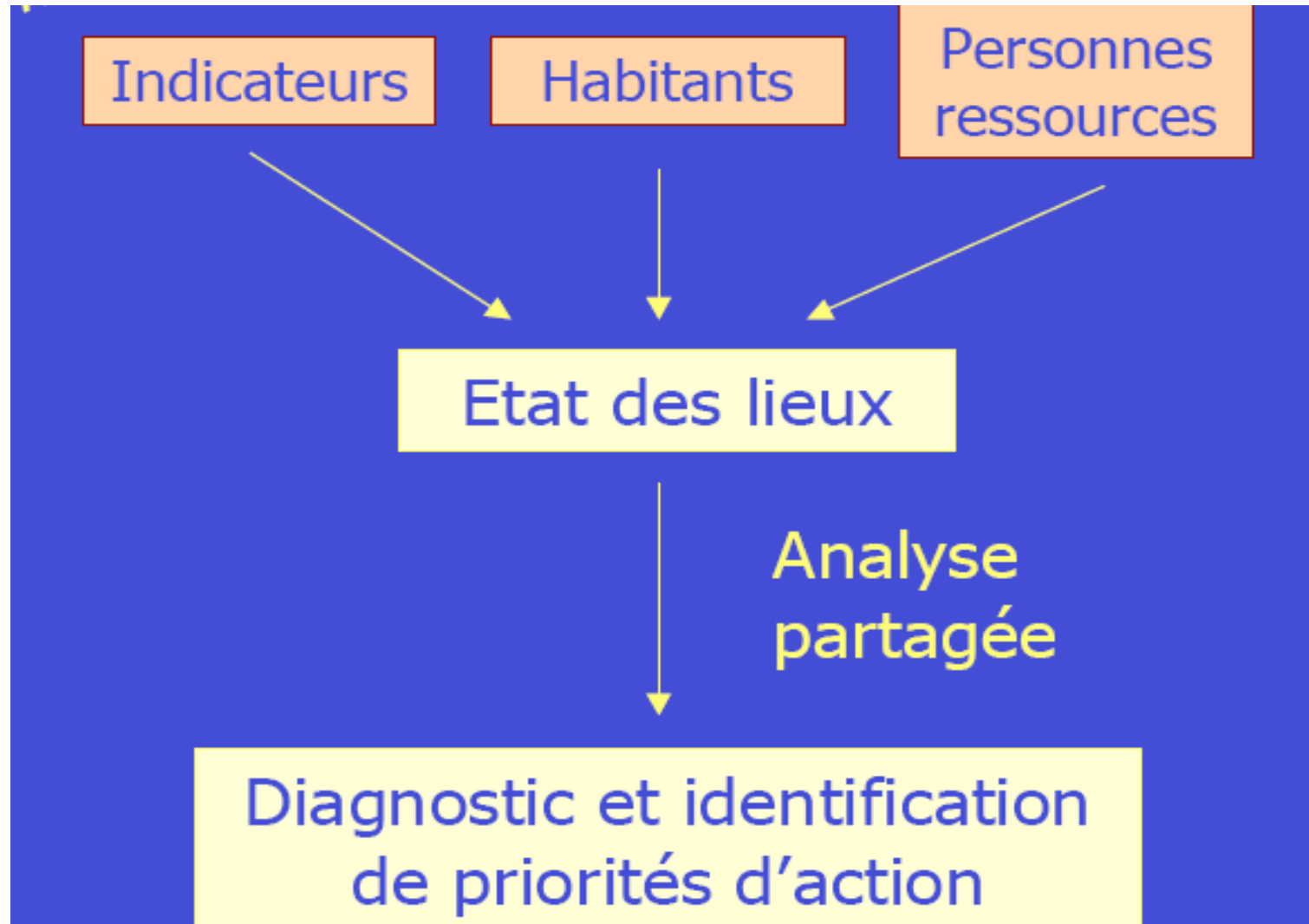


# Pour connaître les déterminants de la santé ⇒ le diagnostic local de santé

- **Définition**

- Etat des lieux partagé
- Outil de planification
- S'inscrivant dans une démarche de projet
- Visant la connaissance d'une situation, et notamment des déterminants de la santé d'une population
- Centré sur l'identification des problèmes, des besoins, des demandes et des ressources d'une population sur un territoire donné
- Visant la mobilisation de la population et des acteurs de ce territoire

# Méthodologie



# **Un exemple d'action de promotion de la santé des jeunes**

**« LA SANTÉ :  
TA BONNE ÉTOILE »**

**Peggy Lambert, ATS pays  
de Guingamp**